

EN BREF cette semaine :

Brocoli & Navet	Mouche du chou		Pontes en légère hausse
	Gros ravageurs		Dégâts de pigeons
Carotte	Mouche de la carotte		Captures en hausse (secteur Quimperlé)
	Alternariose		Premiers symptômes observés
Céleri	Mouche de la carotte		Captures en hausse
	Mineuse		Aucune capture
Haricot	Mouche des semis		Risque de dégâts sur les derniers semis
	Fonte des semis		Pression stable
	Sclérotiniose*/ Botrytis		Conditions propices aux maladies fongiques
	Noctuelles / Pyrale		Captures faibles/ quelques dégâts observés

* : plus d'information sur cette maladie en fin de BSV



BROCOLI (6FV à 10FV) & Navet

Mouche du chou : risque faible à moyen

Relevés, informations et observations :

Une moyenne de 0,3 œuf/ jour / piège est relevée sur le réseau. 0.5 œuf /jour / piège est relevé sur la parcelle la plus touchée (Inzinzac-Lochrist, secteur Hennebont). Des pontes sont également rapportées sur des parcelles de navet.

Analyse de risque :

Le seuil de risque sur brocoli est fixé à 0.7 œuf/piège/jour pendant la reprise et 1 œuf/piège/jour ensuite. Les pontes sont en légère hausse. Le risque de dégâts reste modéré pour l'instant.

Gros ravageurs : risque moyen (pigeons)

Relevés, informations et observations :

Des dégâts de pigeons (consommation de limbe foliaire) sont toujours observés ponctuellement sur les nouvelles plantations de Brocoli.

Analyse de risque :

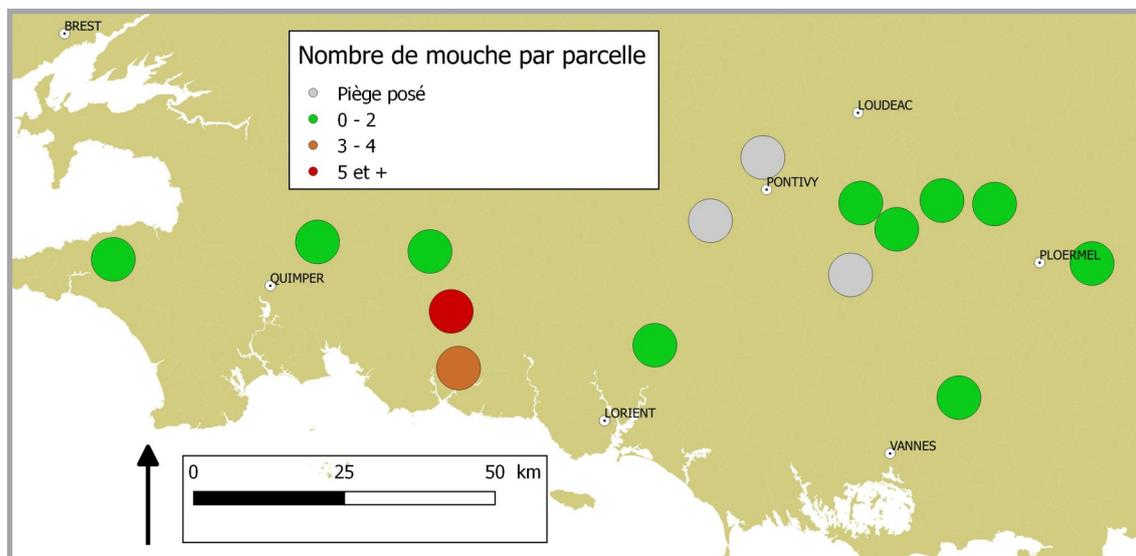
Les dégâts sont plus limités actuellement, les pigeons étant plus attirés par les céréales en cours de moissons. Les attaques sont préjudiciables surtout sur les jeunes plants. L'effarouchement est possible, en respectant la réglementation, notamment pour les canons (distance par rapport aux riverains, horaire, nombre de tir/heure...).

CAROTTE (6FV à récolte)

Mouche de la carotte : risque faible à localement moyen (secteur Quimperlé/Concarneau)

Relevés, informations et observations :

Les captures de mouches de la carotte sont stables cette semaine. Sur le secteur de Quimperlé/Concarneau, deux parcelles ont des niveaux de capture significatifs : 20 mouches capturées à Bannalec et 3 à Riec-sur-Belon. La présence de mouche de la carotte est négligeable sur les autres secteurs de cultures.



CAROTTE (Suite) Mouche de la carotte

Analyse de risque :

Le seuil de risque indicatif est de 5 mouches piégées/semaine/parcelle. Une parcelle dépasse le seuil et une s'en approche (secteur Concarneau/Quimperlé). La présence de la mouche est à surveiller dans ce secteur, sur les parcelles à plus de 3 semaines de la récolte.

Le risque de dégâts est faible sur les autres secteurs.

Alternaria : risque moyen

Relevés, informations et observations :

Des premiers symptômes d'alternariose sont observés ponctuellement.

Analyse de risque :

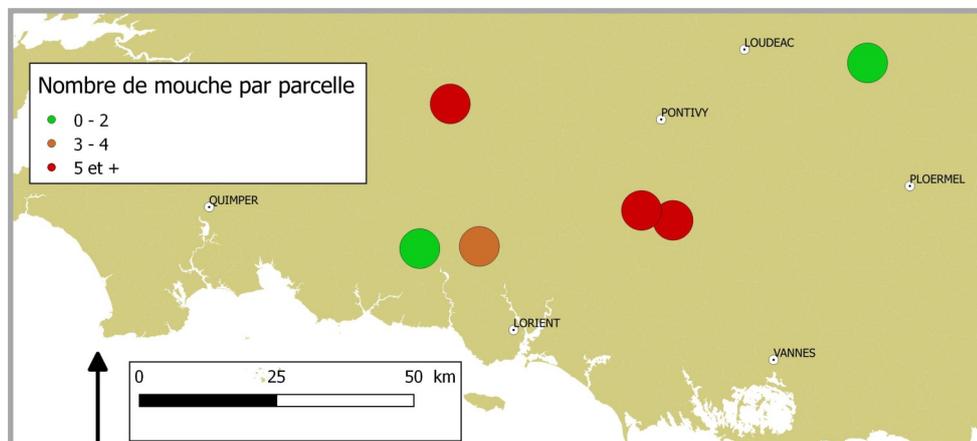
La propagation de cette maladie est à surveiller sur les cultures de grosses carottes, notamment en cas d'augmentation des températures (optimum de développement vers 25°C) associée à l'humidité résiduelle des précipitations en cours.

CELERI (Ø 2cm à Ø 7cm)

Mouche de la carotte : Risque moyen à fort : plus d'information sur ce ravageur en fin de BSV

Relevés, informations et observations :

Les captures de mouches de la carotte sont en hausse dans les parcelles de céleri cette semaine notamment sur les secteurs de Baud (30 mouches capturées à Guénin et 6 à Saint-Barthélemy) et de Gourin (10 mouches capturées à Langonnet).



Analyse de risque :

Il n'existe pas de seuil spécifique pour la mouche de la carotte sur culture de céleri. Trois parcelles (secteurs Baud et Gourin) dépassent le seuil en vigueur sur carotte et une s'en approche (secteur Quimperlé). Le risque de dégâts augmente.

CELERI (Suite)

Mineuse : Risque faible

Relevés, informations et observations :

Six mineuses sont capturées cette semaine sur une parcelle à Saint-Barthélemy (secteur Baud) et aucune sur les 5 autres parcelles suivies.

Analyse de risque :

Il n'existe pas de seuil de risque établi pour la mouche du céleri. Les captures sont en hausse sur une seule parcelle cette semaine. Le risque de dégâts reste globalement faible.

HARICOT (levée à développement gousses)

Mouche des semis: risque moyen

Relevés, informations et observations :

Des nouveaux dégâts de mouches sont observés sur des parcelles semées après mi-juillet, notamment en cas de précédent cultural épinard dans la parcelle.

Analyse de risque

Le retour du temps froid et humide, ne permettant pas une levée rapide et vigoureuse, fait craindre des pertes de plants importantes sur les parcelles peu développées.

Il est recommandé de ne pas semer rapidement après l'enfouissement des résidus ou d'un couvert et de limiter l'humidité du sol : délai entre labour et semis pour dessécher le sol, raies de semis en creux, éviter l'irrigation en début de cycle. La levée doit être rapide : faculté germinative, semis peu profond, sol drainé. Un délai de 3 à 4 semaines avant re-semis est conseillé après une perte de densité pour que les larves se soient transformées en pupes inoffensives.

Fonte des semis: risque faible à moyen

Relevés, informations et observations :

Les problèmes ponctuels de fonte des semis sont rapportés.

Analyse de risque :

Les précipitations et les attaques de mouches sont favorables aux fontes des semis. Le risque de pertes augmente.

Sclerotiniose et botrytis: risque moyen à fort

Relevés, informations et observations :

Des premiers symptômes de Botrytis et de Sclérotinia sont observés.

Analyse de risque :

La forte hygrométrie et les températures de ces derniers jours est propice au développement du sclérotinia et du botrytis (température optimale de développement vers les 20°C). Les dégâts pourraient être importants dans les jours à venir, notamment en cas d'absence de protection préventive (avant le début de floraison).

HARICOT (Suite)

Noctuelles: risque faible à moyen

Relevés, informations et observations :

Aucune noctuelle et aucune pyrale ne sont capturées cette semaine. Quelques dégâts ponctuels sont observés.

Analyse de risque :

Les températures fraîches ne sont pas favorables au développement de ces ravageurs. Le risque de dégâts est limité.



Des mesures préventives peuvent être prises pour limiter le développement et la diffusion du sclérotinia :

- préférer les variétés à port léger et dressé,
- favoriser l'aération du feuillage (semis à écartements larges, densité réduite)
- éviter les excès de végétation en raisonnant l'irrigation et la fertilisation azotée,
- laisser le sol se dessécher en surface entre deux irrigations

Sclérotiniose

Il est également recommandé d'enfouir ou bâcher rapidement les déchets de stockage de cultures sensibles (les tas non couverts constituent un réservoir d'inoculum pour les parcelles voisines, sous l'effet du vent) et d'éviter plus de 3 cultures sensibles par période de 10 ans, si des dégâts sont constatés (quelle que soit la culture) éviter toute culture sensible durant au minimum 4 ans:

	Cultures sensibles	Cultures non-sensibles	Intervalle de temps recommandé entre 2 cultures sensibles
Sclérotiniose	<p><u>Légumes</u> : carotte, céleris, pois, haricot, flageolet, oignon, chou, courgette, endive, salades, pomme de terre, melon ...</p> <p><u>Grandes cultures</u> : colza, tournesol, pomme de terre, tabac, féverole, lupin, luzerne, soja...</p> <p><u>CIPAN (Culture Intermédiaire Piège à Nitrate)</u> : trèfle, vesce, phacélie, radis, moutardes, navette</p>	<p>Céréales à paille, graminées, maïs</p> <p><u>CIPAN</u> : avoine, ray-grass, seigle</p>	4 ans

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisé par les partenaires suivants :
EUREDEN, TERRES DE L'OUEST, UNILET

Direction de Publication
Chambre d'Agriculture de Bretagne
Aéroport CS 57946
29679 MORLAIX Cédex
02 98 88 97 71
Contact : Louis LE ROUX

Rédaction : UNILET
6 rue Jean Marie Le Gall BP 35 - 29 393 Quimperlé Cedex
Contacts :
Pierre LE FLOCH, Eric KERLOC'H
Animateur légumes industrie 02 98 39 33 24

Comité de Relecture :
UNILET, DRAAF-SRAL, Chambre Régionale d'agriculture